



Paris le 10 mai 2016

DECLARATION LIMINAIRE CGT

Madame la Présidente, chers collègues, chers camarades,

Le plan de requalification de C en B vers les corps de SA et TSDD se met en place avec une volumétrie notoirement insuffisante, dénoncée par la CGT.

Nous rappelons que le SNPAM CGT revendique un reclassement de tous les SGM dans les corps de B correspondant à leurs spécialités

La mise en œuvre de ce plan avec une possible « inversion de carrière » de certains agents aux 5ème, 6ème et 7ème échelons du grade de SPGM1 vers les corps de SACDD ou TSDD pose un grave problème de dévalorisation de la grille indiciaire PARODI des catégorie B, notamment sur le premier grade de B, pour ce qui nous concerne.

L'UGFF/CGT a interrogé Madame Girardin, ministre de la fonction publique afin de résoudre le problème de la façon la plus efficace possible pour les agents.

Selon nous, afin de remplir complètement les listes de proposition en CAP, une liste complémentaire de candidatures de C en B doit être mise en place pour combler les désistements possibles si rien n'est fait d'ici septembre 2016.

Dans le plan de recrutement 2016, un recrutement de SGM est prévu, pouvez vous nous en préciser les modalités tant en volumétrie, qu'en termes de diplômes et de formation initiale. Le SNPAM CGT insiste pour que ces futurs agents de l'Etat aient un véritable déroulement de carrière, que ce soit par une mobilité choisie et un avancement dans le corps.

Enfin, si nous nous réjouissons du déblocage de la valeur du point d'indice, nous déplorons la faiblesse de cette revalorisation +0,3% en 2016 et +0,3% en 2017 avec une perte de 6% du pouvoir d'achat entre 2010 et 2016.

LES ELUS CGT A LA CAP DES SGM